

Licence professionnelle L3 - LP13901A

Chef de projet touristique en alternance

Crédits : 60 ECTS Niveau d'entrée : Bac +2 Niveau de sortie : Bac +3 - Diplôme reconnu par l'État

Intégrez une formation classée dans la catégorie des diplômes bac+3 Tourisme & hôtellerie au classement Éduniv 2019-2020 !

Vous souhaitez :

- Acquérir des compétences dans le développement de projets touristiques dans une des régions touristiques les plus attractives
- Monter en responsabilités managériales
- Choisir une formation en alternance pour une meilleure employabilité ?

Public concerné et conditions d'accès :

- Titulaire d'un bac +2 avec un projet professionnel

Objectifs de la formation :

Les collectivités et les entreprises touristiques, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale. Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du chef de projet touristique d'y répondre. Le chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme.

Débouchés professionnels :

Chef de projet touristique, c'est aussi s'ouvrir aux métiers suivants :

- Chef de produit, organisateur de voyages, producteur de prestations touristiques, technicien confirmé forfait, tour-opérateur, voyageur, métiers commerciaux du tourisme...
- Métiers de l'hôtellerie : assistant manager, chef de réception, assistant de direction, gérant, directeur d'hébergement, hôtelier, exploitant d'hôtel...

Description de l'année		
USEC4M	Socio-économie du tourisme	4 ECTS
USEC4N	Identifier les besoins de l'entreprise	6 ECTS
USEC4P	Lancer le projet de l'entreprise touristique	4 ECTS
USEC4Q	Tourisme numérique et digital	6 ECTS
USEC4R	Stratégie marketing du tourisme	6 ECTS
USEC4S	Piloter le projet de l'entreprise touristique	4 ECTS
USMP02	Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	4 ECTS
USEC4U	English for tourism and hospitality	6 ECTS
Unités complémentaires		
UAEC05	Mémoire Professionnel	8 ECTS
UAEC06	Projet Tutoré	12 ECTS

ECTS: système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Compétences visées :

- Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique (comprendre les besoins, cadrer la mission)
- Lancement du projet de l'entreprise touristique (identifier les ressources, organiser et planifier le travail d'équipe, définir le budget et les financements)
- Pilotage du projet de l'entreprise touristique (assurer la mise en oeuvre et le suivi de l'évolution du projet, adapter le projet, animer l'équipe)
- Communication sur le projet touristique (définir la stratégie, organiser des événements, participer à des salons).

Organisation de la formation :

La licence se déroule sur 1 année après l'obtention de 120 ECTS validés par un bac+2.

Le rythme d'alternance est en moyenne de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise.

L'obtention du diplôme implique la validation des Unités d'Enseignement ainsi que la soutenance du Mémoire Professionnel et du Projet Tutoré.

L'alternance au Cnam

L'apprentissage se base sur une pédagogie en alternance et parfois par projets. La personne apprentie occupe un poste à « temps plein » au sein de son entreprise, en tant que salariée.

Elle développe ainsi dans le même temps connaissances théoriques, compétences techniques et expérience professionnelle. Pour valider sa formation, le candidat ou la candidate doit avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans les 3 mois suivant le début de la formation. De nombreux ateliers sont mis en place pour l'aider dans sa démarche de recherche d'entreprise.

Le CFA vous accompagne dans votre recherche d'emploi !

Avant et après la rentrée, le CFA organise de nombreux ateliers qui mettront à plat vos compétences en matière de recherche d'emploi.

Le but des ateliers et du coaching est de vous faire acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'être efficace dans votre recherche de poste. A court terme, il s'agit d'encourager une démarche proactive débouchant sur un contrat d'apprentissage. Mais ces compétences vous serviront durant toute votre carrière professionnelle. Il s'agit donc aussi d'une opportunité !



Procédures d'admission :

Déposer votre candidature en ligne sur cfa-idf.cnam.fr.

Le dossier est étudié lorsqu'il est complet. Si les pré-requis sont remplis, le candidat est convoqué à un entretien devant une commission pédagogique qui évaluera votre candidature et portera son attention également sur votre projet et votre motivation.

Un entretien de motivation sera éventuellement proposé.

Le dossier doit être composé de :

- CV
- Lettre de motivation
- Carte nationale d'identité ou titre de séjour valide
- Bulletins de notes des 2 dernières années
- Dernier diplôme obtenu

Modalités pratiques

Lieu de la formation :

CFA Cnam
61, rue du Landy
93210 La Plaine-Saint-Denis

et

Cnam
2 rue Conté
75003 Paris

Pour en savoir plus :

cfa.recrutement@cnam.fr

Tél. : 01 58 80 88 62

Responsable national :

Bertrand REAU
bertrand.reau@lecnam.net

Responsable opérationnel :

Gérard RIMBERT
gerard.rimbert@lecnam.net

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- BILANS DE COMPETENCES
- ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

